

## CENTRE DE RECHERCHE EN PSYCHOLOGIE : COGNITION, PSYCHISME ET ORGANISATIONS

Recherche, SHS

Actualité du 24-09-2020 au 01-09-2021

Candidatures à envoyer avant le 12 octobre 2020

**Offre de post doc : Continuité pédagogique pour les élèves en situation de handicap de l'académie d'Amiens**

### Description du projet de recherche

Dans le cadre du projet « Continuité pédagogique pour les élèves en situation de handicap de l'académie d'Amiens », nous proposons un contrat de recherche post-doctorale au sein de l'unité de recherche CRP-CPO (Centre de Recherche en Psychologie – Cognition, Psychisme, Organisations,

UR UPJV 7273). Le projet est financé par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation suite à l'appel à projets lancé par le Comité analyse, recherche et expertise (CARE).

Le présent projet s'intéresse à la mise en place du plan de continuité pédagogique pour les élèves en situation de Handicap (SH) dans l'Académie d'Amiens (région Hauts de France). Il repose sur la collaboration entre des enseignants-chercheurs de psychologie, le centre d'Adaptation Scolaire

des élèves en situation de Handicap (ASH) de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), et le rectorat de l'académie d'Amiens. Cette collaboration a déjà débuté grâce à l'obtention de projets de recherche (projet structurant région : Apprentissage, Scolarisation/Formation en situation de Handicap, 2012-2017 et Plan Investissement Avenir 3 : 100% Inclusion, un Défi, un Territoire, 2020-2030).

Depuis le 16 mars 2020, l'ensemble des établissements scolaires du pays a été fermé. Très rapidement, un plan de continuité pédagogique a été mis en place afin de ne pas entraîner chez les élèves une rupture dans les apprentissages. Or, dans cette situation inédite et anxiogène, la rupture

n'est pas que scolaire, elle est également sociale. Si les apprentissages académiques restent au centre des préoccupations, une part importante est également accordée à la « La formation de la personne et du citoyen » (Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture).

La situation est encore plus complexe pour les élèves SH et leurs familles qui se retrouvent en plus confrontés à une rupture de soins et de prise en charge. A cela s'ajoutent des particularités régionales : la région des Hauts de France se caractérise par un nombre très élevé d'élèves SH et de structures médicosociales (source : projet 100% Inclusion, un Défi, un Territoire).

S'agissant des apprentissages, énormément d'outils ont été proposés et mis en ligne pour ces élèves SH que cela soit sur le site Eduscol ou sur les sites du secteur médico-social. Notre première action consistera à diffuser une enquête à destination des 79 Enseignants Référents des Elèves en

Situation de Handicap (ERESH, 24 dans la Somme, 22 dans l'Aisne et 33 dans l'Oise) visant à obtenir une cartographie de la situation (nombre de familles concernées, niveau scolaire, type d'handicap).

Cette enquête aboutira à la diffusion par les ERESH aux enseignants et aux familles d'un questionnaire destiné à recueillir les modalités de mise en oeuvre de la continuité pédagogique : nouvelles pratiques pédagogiques, mode de communication privilégié, outils pédagogiques proposés et

utilisés, guidance parentale, projection quant au retour en classe. Suite à cette enquête, les outils les plus plébiscités pourraient être mis en ligne sur le site de l'académie et sur les Espaces Numériques de Travail des établissements et communiqués massivement aux familles avec notamment la distribution d'un guide papier.

S'agissant de la socialisation, le lien est totalement rompu. Malgré l'annonce d'une reprise progressive dès le 11 mai et une rentrée scolaire annoncée normale, cette situation risque de durer plus longtemps et de se répéter pour une partie des élèves SH, ces derniers présentant souvent des troubles médicaux associés. Dans un second

temps, nous demanderons à chaque ERESH de sélectionner 10 familles volontaires pour intégrer une étude plus ambitieuse permettant de recueillir leur vécu, leur niveau de bien-être et d'anxiété. Nous proposerons avant la fin de l'année scolaire la création de psychologie et de l'INSPÉ. Ce dispositif pourrait être élargi à l'ensemble des élèves SH de l'académie et intégrer la participation d'élèves ordinaires afin que l'inclusion scolaire se poursuive.

### **1. Conditions statutaires et pratiques**

Le poste est basé à Amiens. Le candidat retenu travaillera sur le site du CAMPUS, au sein du CRP-CPO.

### **2. Activités prévues**

- Prise de contact avec les ERESH
- Elaboration des questionnaires
- Traitement des résultats de l'enquête
- Supervision des étudiants de master
- Aide à la production d'un guide papier à destination des familles

### **3. Compétences attendues**

- Le candidat doit être titulaire d'un doctorat en psychologie, préférentiellement en psychologie du développement, psychologie cognitive ou psychologie de la santé
- Maîtrise des outils d'enquêtes et du traitement des données
- Une expérience avec des enfants en situation de handicap serait un plus

### **4. Rémunération et conditions de travail**

Durée du contrat : 10 mois sur un temps plein

Prise de fonction : 01/11/2020 (éventuellement reportable)

Rémunération: 2530,40 € brut mensuel

### **Modalités de recrutement**

Dossier à envoyer : CV et liste des travaux scientifiques, rapport de thèse, lettre de motivation, lettre de référence du directeur de laboratoire d'origine. Les dossiers sont à envoyer à [laure.ibernon@u-picardie.fr](mailto:laure.ibernon@u-picardie.fr) avant le 12 octobre 2020.

Les candidats pourront être convoqués à un entretien.

Pour tout renseignement et envoi du dossier [laure.ibernon@u-picardie.fr](mailto:laure.ibernon@u-picardie.fr)

## **Contacts**

---

[laure.ibernon@u-picardie.fr](mailto:laure.ibernon@u-picardie.fr)

[laure.ibernon@u-picardie.fr](mailto:laure.ibernon@u-picardie.fr)

## **DOCUMENTS**

[Offre post doc CRPCPO 2020 \(PDF, 22 Ko\)](#)

---